



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.3/1999/8  
16 novembre 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE  
Trentième session  
New York, 1-5 mars 1999  
Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire\*

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES : AUTRES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Évaluation du Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport du consultant sur l'évaluation du Programme de comparaison internationale (PCI), dont le texte est reproduit en annexe. Élaboré sous l'égide de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation des Nations Unies, ce rapport donne suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session. 1/

1/ Voir : Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément n° 4 (E/1997/24), alinéas 13 j) à l).

\* E/CN.3/1999/1



AnnexeRAPPORT DU CONSULTANT SUR L'ÉVALUATION DU  
PROGRAMME DE COMPARAISON INTERNATIONALE\*

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
RÉSUMÉ . . . . .	1 - 21	5
Pourquoi ce rapport ? . . . . .	2 - 6	5
Critiques et réactions enregistrées par le passé . .	7 - 11	7
Les PPA sont-elles nécessaires ? . . . . .	12 - 17	9
Les estimations du PCI sont-elles crédibles ? . . .	18 - 20	10
Recommandations . . . . .	21	11
Conclusions . . . . .	22	13
I. INTRODUCTION . . . . .	23 - 30	14
II. EXAMEN DU PCI . . . . .	31 - 45	16
Quel est l'objet du PCI ? . . . . .	31 - 37	16
Comment les comparaisons entrent-elles dans le discours quotidien ? . . . . .	38 - 41	17
Pourquoi a-t-on demandé l'établissement du présent rapport ? . . . . .	42 - 45	18
III. CE QU'EST LE PRÉSENT RAPPORT ET CE QU'IL N'EST PAS - ÉTUDES EXISTANTES ET PROBLÈMES IDENTIFIÉS . . . . .	46 - 50	20
IV. POURQUOI EXISTE-T-IL UN « MALAISE » AU SUJET DU PCI ? . . . . .	51 - 65	23
Le PCI se justifie-t-il compte tenu de ses applications ? . . . . .	51 - 56	23
Le PCI se justifie-t-il compte tenu de la qualité des résultats que l'on peut en attendre ? . . . . .	57	27
Vaut-il mieux de passer de PPA que d'employer celles du PCI ? . . . . .	58 - 59	28
Quel est le montant minimal à investir pour améliorer sensiblement la qualité des données sur les PPA ? . . . . .	60 - 62	28
Saurions-nous reconnaître d'éventuelles données de meilleure qualité ? . . . . .	63 - 64	29

---

\* Le présent rapport a été établi par M. Jacob Ryter sous l'égide de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de l'Organisation des Nations Unies.

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
Les ambiguïtés de l'agrégation ou les comparaisons des prix effectifs entre pays nous dérangent-elles . . . . .	65	30
V. DIFFÉRENCES ENTRE LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT CASTLES ET CELLES DU PRÉSENT RAPPORT . . . . .	66 - 72	31
Concordances . . . . .	67	31
Divergences . . . . .	68 - 69	31
Recommandations nouvelles . . . . .	70	32
Audit et évaluation . . . . .	71 - 72	32
VI. CRÉDIBILITÉ ET PROCESSUS : COMMENT LE PROCESSUS ACTUEL EST-IL PERÇU ? . . . . .	73 - 77	33
VII. CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES, POINTS DE VUE CRITIQUES ET DILEMMES . . . . .	78 - 83	35
Circonstances particulières touchant le PCI . . . . .	78	35
Les critiques que l'on entend . . . . .	79	36
Dilemmes pour les phases futures . . . . .	80 - 83	39
VIII. RÉPONSES POSSIBLES ET MESURES D'ORDRE PRATIQUE . . . . .	84 - 96	42
Réponses possibles . . . . .	84 - 86	42
Lancement d'une phase du PCI . . . . .	87 - 93	44
Le rôle d'un bon manuel . . . . .	94 - 96	49
IX. AUTRES QUESTIONS ET RÉPONSES . . . . .	97 - 137	50
La question des pondérations du PIB . . . . .	97 - 100	50
Quelle proportion du PIB faut-il couvrir ? . . . . .	101 - 115	52
La question de l'agrégation du PIB . . . . .	116 - 120	56
Pays passerelles . . . . .	121 - 123	58
Proposition en vue d'accélérer la production des résultats . . . . .	124 - 130	58
Une question de géographie . . . . .	131 - 137	60
X. MESURES À PRENDRE SUR LE COURT TERME . . . . .	138 - 154	63
Trois mesures indispensables . . . . .	138	63
Le mécanisme d'assistance . . . . .	139 - 142	63
Lignes directrices pour le redressement des données . . . . .	143 - 147	64
Une capacité d'analyse . . . . .	148 - 154	66

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
XI. COÛT, RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS . . . . .	155 - 161	69
Combien va-t-il en coûter ? . . . . .	155 - 159	69
Recommandations . . . . .	160	71
Conclusions . . . . .	161	73

## RÉSUMÉ

1. Les éléments essentiels du présent rapport sont les suivants :

Si l'on devait condenser l'essence du présent rapport en un seul paragraphe, on dirait d'abord que le maintien du Programme de comparaison internationale (PCI) se justifie, mais que ses résultats doivent être rendus plus crédibles et plus utiles. Pour réaliser les changements nécessaires, la Division de statistique de l'ONU devrait nommer un « coordonnateur mondial » possédant l'expérience et la réputation qu'exige un tel mandat. Ce coordonnateur devrait être chargé d'organiser un consortium de financement formé de bureaux de statistique nationaux et d'institutions internationales afin d'assurer le succès d'une prochaine phase du PCI; de remanier le Manuel du Programme de comparaison internationale a/ afin de démontrer qu'il s'agit d'un processus transparent, objectif et effectif; et de trouver les moyens de mettre les résultats à la disposition de leurs utilisateurs en temps utile. L'autre option - la pire - consisterait à ne rien faire, mais des dépenses supplémentaires seront nécessaires pour rendre le PCI crédible.

---

a/ Études méthodologiques, série F, n° 62 (Publication des Nations Unies, numéro de vente F.92.XVII.12).

### Pourquoi ce rapport ?

2. Le présent rapport a pour objet d'examiner la situation du PCI 30 ans après sa création et de porter un jugement quant à ses perspectives pour l'avenir prévisible. Pour ce faire, on tentera de répondre à des questions telles que :

a) Les parités de pouvoir d'achat (PPA) et les statistiques ajustées en fonction des PPA que produit le Programme ont-elles un but utile qui ne pourrait pas être atteint par d'autres moyens moins coûteux ou de meilleure qualité ?

b) Sous leur présente forme, les statistiques produites par le Programme atteignent-elles les mêmes buts avec une qualité suffisante ?

c) Si l'on juge nécessaire de procéder à des améliorations, quel genre de mesures faut-il prendre pour ce faire et pourquoi ?

d) Comment faudrait-il gérer ces améliorations ?

e) Combien pourraient-elles coûter ?

f) Comment pourrait-on obtenir le financement nécessaire pour instituer de telles mesures ?

g) Quelles sont les premières actions à mener si les recommandations figurant dans le rapport semblent raisonnables ?

3. La section II du présent rapport traite de ces questions et y apporte des réponses. Elle s'adresse essentiellement à ceux qui s'intéressent exclusivement aux passages du rapport axés sur l'action ou dont les préoccupations quant au Programme et à ses résultats se limitent à connaître en général les recommandations du présent rapport. Les autres sections traitent des questions une à une et développent les éléments qui permettent d'aboutir aux réponses figurant dans la première section. On trouvera à l'appendice I\* un récapitulatif des entrevues auxquelles s'est livrées le consultant auprès d'utilisateurs effectifs et potentiels des données ainsi que de fournisseurs d'informations de base dans les bureaux de statistique nationaux et internationaux.

Les circonstances précises qui ont suscité l'élaboration du présent rapport figurent dans le rapport sur la vingt-neuvième session de la Commission de statistique (New York, février 1997). L'établissement d'un rapport à la Commission, portant sur l'évaluation du projet de comparaison des performances économiques par des techniques de parités de pouvoir d'achat, a été confié à un consultant. Le mandat du consultant figure en annexe au document E/CN.3/1997/Add.1. L'évaluation était placée directement sous l'égide de la Division de statistique de l'ONU, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

4. Le présent rapport n'est pas unique en son genre. Un autre consultant a établi un rapport sur le même sujet mais limité au secteur du Programme qui relève de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ce rapport-là, publié il y a près d'un an, a été examiné à l'occasion de plusieurs réunions officielles. 1/ Les évaluations et conseils qui y figurent sont semblables, à certains égards, à ceux du présent rapport, mais ils s'en diffèrent à d'autres égards. On trouvera à l'appendice II\* un examen détaillé des concordances et divergences entre les deux rapports.

5. Le présent rapport n'étant pas conçu comme un roman policier, point n'est besoin de garder ses principales conclusions pour la fin. Très succinctement, ces conclusions sont les suivantes : le PCI vaut la peine d'être maintenu mais on peut qualifier son état actuel de « médiocre », à moins que ne soient améliorées sa crédibilité, la qualité de ses résultats et ses perspectives de survie. On recommande l'adoption de plusieurs mesures, certaines conçues pour

---

\* Les appendices du présent rapport peuvent être consultés sous forme électronique (en anglais) à l'adresse suivante : [www.un.org/Depts/unsd](http://www.un.org/Depts/unsd).

1/ En particulier, à une réunion de l'OCDE sur les parités de pouvoir d'achat, tenue à Paris en novembre 1997, et à la dix-neuvième réunion du Groupe de travail de la Commission de statistique sur les programmes internationaux de statistiques et la coordination (New York, 10-12 février 1998).

une application immédiate, d'autres pour une mise en oeuvre échelonnée sur les quelques années à venir, mais toutes sont tributaires de l'éventualité d'un apport financier adéquat au Programme. Autre conclusion : si des mesures de sauvetage suffisantes ne sont pas prises, le Programme risque fort de périr naturellement.

6. Les propos tenus dans le présent rapport sont essentiellement d'ordre critique et peuvent sembler excessifs à ceux qui n'ont épargné aucun effort pour promouvoir l'utilité du Programme et consolider son intégrité. Ils ont accompli une oeuvre remarquable dans des circonstances défavorables et dans un domaine marqué par des difficultés d'ordre pratique et conceptuel. La communauté statistique internationale devrait leur en savoir gré. Mais point ne sert de s'arrêter aux défauts du Programme si l'on ne sait démontrer comment elles portent atteinte à sa crédibilité. Le rapport vise à justifier aussi fidèlement que possible toutes les mesures de redressement qui y sont préconisées, ce qui exige une vue objective de la situation actuelle et des perspectives du Programme.

#### Critiques et réactions enregistrées par le passé

7. Les questions traitées dans le présent rapport ne sont pas nouvelles. Elles ont été posées à maintes reprises tant par les utilisateurs que par les fournisseurs de données, probablement au grand dam des défenseurs du PCI qui luttent contre des forces croissantes pour maintenir l'intégrité et l'utilité du Programme. En réponse à une critique formulée par Paul Samuelson quant au fait que la Banque mondiale s'obstinait à publier des « chiffres erronés », 2/ le Vice-Président adjoint de la Banque mondiale faisait observer à l'époque :

« ...les tâches essentielles que nous confrontons [avant d'appliquer les PPA aux fins des opérations de la Banque] consistent à étendre la couverture des pays et à nous assurer que les données du PCI soient disponibles dans les délais voulus et à intervalles réguliers ».\*

Et il portait le diagnostic suivant :

« ... [de nombreux pays en développement] ont estimé que ce travail leur imposait une charge financière excessive et n'ont trouvé que peu d'applications pratiques, en termes de politiques, aux estimations issues du Programme. Deuxièmement, certains pays en développement ont craint que les résultats du PCI, où leur produit intérieur brut (PIB) est estimé à un montant plus élevé, ... puissent être utilisés au détriment de leur cotation auprès des institutions internationales de financement. Troisièmement, les capacités de certains de ces pays en matière de statistique ne se sont pas prêtées facilement à une enquête PCI complète ».\*

---

2/ Tableaux comparatifs des produits intérieurs bruts aux taux de change du marché.

\* Traduction française non officielle.

Les deux mesures mentionnées spécifiquement dans le but de surmonter certaines des difficultés observées consistaient à « ...couvrir les pays exclus en se limitant à un nombre restreint de produits » et à ce que « les grandes organisations financières internationales coopèrent avec la Banque [mondiale] dans le cadre d'un arrangement de participation aux coûts ».\*

8. Non seulement l'auteur du présent rapport donne les raisons pour lesquelles il souscrit aux critiques formulées jusqu'ici et aux mesures proposées pour remédier aux problèmes observés, mais encore il examine un certain nombre de vues critiques additionnelles et préconise des mesures de redressement. En particulier, il traite longuement du manque de crédibilité du Programme aux yeux tant des utilisateurs que des fournisseurs de données et il examine les moyens d'améliorer cette crédibilité. L'auteur étudie les éléments qualité, particulièrement le manque d'actualité du PCI, et il propose des moyens d'y porter remède.

9. Enfin, il examine les questions de la gestion et de l'organisation du Programme, il note les carences de l'une et de l'autre et préconise l'adoption rapide de mesures visant à renforcer l'administration du Programme. Il propose la teneur éventuelle de ces mesures et souligne combien il est urgent d'accélérer le mouvement et de préserver l'élan ainsi acquis si l'on veut sauver le Programme. Les éléments névralgiques des recommandations figurant dans le présent rapport sont relativement semblables à ceux qui ont présidé au lancement du Programme de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages (PNUDEM). Ils consistent à :

a) Rechercher un coordonnateur ayant une stature et une crédibilité correspondant à l'importance que devrait avoir ce programme aux yeux de la communauté statistique internationale;

b) Persuader le plus grand nombre possible de bureaux de statistique nationaux des pays avancés de pourvoir - à leurs frais - quelques postes d'appui au coordonnateur. Ces postes serviraient de stages de milieu de carrière pour le personnel des bureaux nationaux.

10. Le présent rapport n'a pas pour objet de déceler des faiblesses dans les méthodes actuelles d'imputation et d'agrégation des données de base. L'auteur estime plutôt que les conseils figurant dans le Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993) 3/ devraient être mis en oeuvre et que, dans l'immédiat, point n'est besoin de disperser les efforts, mais qu'il faut au contraire les concentrer exclusivement sur l'analyse systématique des différences entre les agrégats obtenus au moyen de méthodes différentes.

---

\* Traduction française non officielle.

3/ Études statistiques, série F, n° 2, Rev. 4 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.4). Voir : par. 16.103, alinéas a) et b); cette recommandation a été implicitement acceptée par la communauté statistique internationale et explicitement par les cinq organisations sous l'égide desquelles a été publié de SCN de 1993. Pour plus de détails, voir la section IX ci-dessous.



11. Le présent rapport ne vise pas non plus à mettre au point une méthode pour aider les bureaux de statistique nationaux à recueillir les données de base sous une forme comparable. À ce stade de l'existence du Programme et au vu des problèmes qui mettent en jeu sa survie, on estime que ni l'adoption de méthodes d'agrégation raffinées ni l'amélioration des plans de sondage ne présentent une importance majeure.

Les PPA sont-elles nécessaires ?

12. On peut apporter à cette question une réponse d'ordre général dont l'attrait est immédiatement évident aux yeux de la communauté statistique internationale. On a décidé il y a 20 ans d'entreprendre un processus qui a abouti à la révision la plus complète et la plus coûteuse du Système de comptabilité nationale de l'ONU. Cet exercice visait plusieurs buts, dont l'un consistait à confirmer l'existence d'une « langue » internationale chez les statisticiens qui dépouillent des données macroéconomiques, assurant ainsi que les mêmes termes ont la même signification. L'investissement que cette révision a exigé ne sera rentable qu'à partir du moment où les données nous permettront de comparer tant les taux de croissance que les niveaux des grands agrégats économiques. Mais pour y parvenir en ce qui concerne les niveaux de PIB (et des éléments constitutifs du PIB), l'existence des différentes monnaies nationales ne doit pas nous mettre en échec et nous ne devons pas devenir entièrement tributaires des taux de change du marché. Des points de vue conceptuel, théorique et pratique, le Programme de mise en place de moyens de comptabilité nationale (PMCN) ne sera pas complet tant qu'il n'englobera pas le PCI.

13. Ces vues ont déjà été exprimées à la réunion d'un groupe d'experts sur la méthodologie et la mise en oeuvre du PCI, ainsi que dans les réactions suscitées par le rapport du groupe à la vingt-septième session de la Commission de statistique.

« La Commission ... a exprimé son soutien au plan [caractérisé] ... par l'abandon de la pratique coûteuse consistant à entreprendre tous les cinq ans des comparaisons par rapport à une année de référence et par une tendance à intégrer les travaux sur les comptes nationaux et les indices des prix à la consommation. »

14. Mais ce genre de raisonnement parvient rarement à convaincre les gouvernements nationaux. Pour que les PPA estimatives acquièrent une légitimité accrue aux yeux des statisticiens nationaux officiels, et surtout aux yeux de leurs bailleurs de fonds, elles doivent avoir des conséquences descriptibles et raisonnablement importantes au niveau de leur application aux politiques publiques. Les entrevues réalisées en vue de l'établissement du présent rapport ont prouvé de façon convaincante que les PPA et les PIB ajustés en fonction des PPA sont effectivement nécessaires à certaines analyses de politique. En fait, n'étaient-ce certaines faiblesses apparentes des méthodes actuelles, on aurait déjà trouvé à ces estimations d'importantes applications opérationnelles. On trouvera dans la section pertinente du présent rapport de plus amples renseignements quant à ces applications. On peut citer quatre exemples d'applications importantes :

a) Évaluation plus précise de la pauvreté et de sa répartition, ce qui est indispensable à l'affectation effective de ressources limitées aux bénéficiaires nécessiteux;

b) Jugements mieux fondés en ce qui concerne les quote-parts et les droits de tirage des pays membres du Fonds monétaire international (FMI);

c) Évaluation plus précise du taux de change optimal de la monnaie des pays qui ouvrent leur économie au commerce extérieur et à l'investissement étranger;

d) Compréhension plus nette des effets de la compétitivité sur les échanges extérieurs et de leurs répercussions ultérieures sur la qualité des conseils donnés en matière de politique commerciale.

15. Il va sans dire les PPA et les PIB ajustés en fonction des PPA seraient les compléments essentiels des PIB à prix constants et que ces deux ensembles d'estimations devraient contribuer de façon égale à expliquer la croissance économique dans un monde où les échanges et les investissements internationaux se développent rapidement. Même si l'on estime qu'aucun de ces arguments n'est décisif à lui seul, ils confirment, lorsqu'on les considère dans leur ensemble, que l'absence de PPA appauvrirait considérablement le système de statistiques économiques internationales nécessaire à l'information des décideurs, au contrôle et à l'évaluation.

16. Rien de ce qui précède ne répond aux questions touchant l'utilité des PPA dans leur présent état. Ces questions s'inscrivent dans deux catégories :

a) Vaut-il la peine de préserver les PPA dans leur présent état d'actualité et de fiabilité ?

b) Les PPA estimatives existantes peuvent-elles être améliorées à un coût abordable pour la communauté statistique internationale ?

17. Les questions concernant les résultats des PPA et la façon dont elles se comparent aux autres options sont mentionnées à la section IV ci-après. Il y est question en particulier de l'état actuel des connaissances quant au pouvoir explicatif des PPA par rapport à celui de l'option des taux de change du marché.

Les estimations du PCI sont-elles crédibles ?

18. Elles ne le sont pas, et c'est là que réside le problème majeur du Programme. Selon un célèbre auteur de romans d'espionnage, « la valeur du renseignement dépend de son pedigree ». <sup>4/</sup> Il en va de même des statistiques. En effet, vues de l'extérieur, on peut estimer leur valeur potentielle mais non leur fiabilité. Pour apprécier leur « pedigree », on s'en remet essentiellement à la crédibilité du processus et à la confiance que l'on place dans ses responsables. Une grande partie du présent rapport est consacrée au « pedigree » des estimations issues du PCI. Ces estimations ont été l'objet de

---

<sup>4/</sup> John Le Carré, A Murder of Quality (Victor Gollancz, 1962).

critiques liées pour la plupart au processus de collecte, de dépouillement et de diffusion des statistiques produites par le Programme.

19. Les PPA dépendent, plus que toute autre statistique internationale, d'une étroite coopération entre les bureaux de statistique nationaux et les services de statistique des institutions internationales. Mais les mécanismes qui appuient ce partenariat théoriquement harmonieux et étroit sont essentiellement embryonnaires. Dans certains cas, ils brillent par leur absence. Par le passé, on a porté une attention excessive à la façon d'agrèger les données de base à partir du moment où elles sont disponibles, mais trop peu d'attention à la façon dont elles doivent d'abord être recueillies. Les mesures préconisées dans le présent rapport sont conçues pour améliorer le « pedigree » des données, rehausser leur valeur aux yeux de leurs utilisateurs potentiels et renforcer les couplages vitaux entre les bureaux nationaux et internationaux participant au dépouillement des PPA.

20. Naturellement, les mesures proposées coûtent de l'argent et il serait illusoire de prétendre mettre le Programme en ordre sans frais. En fait, on argue ci-après que le Programme consomme des ressources modiques par rapport à l'importance que pourraient acquérir les statistiques de parité de pouvoir d'achat si elles étaient produites de façon régulière et systématique et en temps voulu. On peut essayer de mobiliser des ressources additionnelles et l'on trouvera plus loin diverses propositions quant à la façon de procéder. Certes, d'autres options sont envisageables : soit ne rien faire et laisser le Programme s'étioler et disparaître naturellement, soit hâter délibérément son issue fatale. Cette dernière éventualité semble improbable car la communauté statistique internationale est connue pour son opposition à la peine capitale, mais la première option est plus probable, ce pourquoi elle est ici dénoncée comme indésirable. Voilà essentiellement quel est le contenu du rapport. La suite est consacré à l'argumentation et aux questions de détail.

#### Recommandations

21. Le présent rapport contient les recommandations suivantes :

1. Il n'y a lieu ni de mettre fin au PCI ni de le laisser dépérir. Au contraire, s'il était impossible de mobiliser un appui financier adéquat, la pire issue serait le dépérissement du Programme.
2. La mobilisation d'un financement à plus grande échelle suppose que l'on s'engage à produire en temps utile des données fiables par des méthodes bien documentées, en les accompagnant d'un solide commentaire analytique.
3. Bien que l'objectif à long terme consiste toujours à estimer toutes les composantes de la demande finale, les responsables du dépouillement devraient en un premier temps faire preuve de l'humilité nécessaire pour éliminer les estimations de prix pour les dépenses des ménages.
4. Les économies procurées par la limitation du champ d'observation des prix devraient être immédiatement réinvesties dans le programme.
5. Le Programme doit être doté d'un coordonnateur mondial.

6. Pour coordonner un projet aussi vaste et complexe, le coordonnateur doit être une personnalité connue et respectée qui possède des compétences administratives et professionnelles confirmées (il faut entendre par « professionnelles » une connaissance du complexe que constituent la comptabilité nationale, les applications économiques et les statistiques de base).

7. La Commission de statistique doit adopter une résolution portant lancement d'une nouvelle phase du projet. Cette résolution devrait être adoptée suite au dépôt d'un document énonçant sans ambiguïté les résultats escomptés, les actions entreprises, les moyens à mettre en oeuvre, les responsabilités des participants et leurs obligations en matière de reddition de comptes, ainsi que les normes de qualité à atteindre par le PCI et ses activités connexes.

8. La résolution adoptée par la Commission doit être le résultat et non la cause de la mobilisation des ressources. Celle-ci est un stade préparatoire à l'approbation finale.

9. La phase suivante devait être conçue de manière à produire une information ininterrompue par référence à une étude repère ou actualisée à l'aide d'indices de prix à la consommation et de taux de change.

10. Pour obtenir des ressources additionnelles à l'appui du projet, il y aurait lieu de créer des postes de stagiaires rattachés au coordonnateur et financés par les bureaux de statistique nationaux participants. 5/

11. Les activités de diffusion doivent être menées en commun par les bureaux de statistique nationaux et les services de statistique des institutions internationales. L'appui des bureaux de statistique nationaux doit être mobilisé afin de conférer au projet une visibilité et une pertinence plus grandes.

12. Les parties intéressées (ONU, FMI, Banque mondiale, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement, certains bureaux de statistique nationaux) devraient mobiliser, sous l'égide du coordonnateur, les ressources nécessaires pour :

a) Élaborer un prospectus du PCI qui servira base de discussion avec d'éventuels bailleurs de fonds;

b) Engager le premier groupe d'assistants pour une durée limitée, après avoir défini les modalités de leur engagement;

---

5/ Les modalités de cette proposition devraient être élaborées, étant entendu qu'elles seraient sujettes aux limites administratives et financières imposées d'une part par l'ONU et d'autre part par les bureaux de statistique nationaux participants; mais il n'est plus nécessaire d'être en poste de façon permanente à New York, Washington, Paris ou Luxembourg dans la mesure où existe un solide réseau de communications permettant la tenue de vidéoconférences et un échange intensif de points de vue par courrier électronique, par téléphone et par télécopie.

c) Entreprendre l'élaboration d'un manuel révisé et amplifié qui servirait de guide aux bureaux de statistique nationaux participant au PCI.

### Conclusions

22. Aucun programme statistique d'envergure internationale n'a besoin plus que le PCI de coordination centrale et de relations effectives avec les bureaux de statistique nationaux. L'intégrité du Programme exige que les bureaux de statistique, tant nationaux qu'internationaux, jouent effectivement le rôle qui leur incombe. Sinon, le PCI serait trop vulnérable aux conflits de personnalité, aux fluctuations budgétaires minimes, à l'absence apparente d'orientation, etc. Par contre, une gestion vigoureuse, un sentiment d'attachement, un sens de la mission et l'appui unanime des bureaux de statistique nationaux peuvent rapidement renverser la situation. Toute évaluation de programme est l'occasion de poser des questions fondamentales quant à l'opportunité de le maintenir en existence. Si la réponse est affirmative et si le coût est abordable, les autres décisions nécessaires pour assurer la survie du programme ne devraient pas être difficiles à prendre.

## I. INTRODUCTION

Le présent rapport est le résultat d'une évaluation du Programme de comparaison internationale (PCI) réalisée en 1997-1998 à la demande de la Commission de statistique, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. La teneur du rapport a été débattue avec ces institutions, mais tous les avis, recommandations et conclusions sont strictement ceux de l'auteur.

23. En 30 ans d'existence, le PCI a été mis à l'épreuve à de nombreuses reprises. Il a produit une vaste fonds de données précieuses qui sont employées en complément des données connexes dépouillées dans le cadre de la comptabilité nationale de chaque pays. Beaucoup a été écrit au sujet des PPA, dont l'estimation est à la base du PCI. Les divers auteurs ont analysés les résultats obtenus par le passé, comparé les diverses méthodes d'agrégation et démontré de façon concluante pourquoi les comparaisons de pays à pays qui se fondent sur les taux de change du marché peuvent mener à des résultats erronés aux fins de l'élaboration des politiques publiques et de la vérification d'hypothèses économiques.

24. Malgré cela, le PCI est en crise et l'on a donc demandé une évaluation de son état actuel. La crise menace la survie du Programme dans des conditions financières satisfaisante et compromet gravement la crédibilité de ses estimations chiffrées. Ni les pays qui participent au PCI ni les organisations internationales qui s'occupent de l'administrer n'estiment que le Programme est en équilibre ou que cet équilibre est stable. Ce sentiment, qui a été qualifié de « malaise collectif », a suscité quelques questions fondamentales auxquelles on s'efforcera de répondre succinctement dans la présente introduction.

25. Le présent rapport apporte une réponse affirmative franche et massive à la question de savoir s'il vaut la peine de réaliser un effort résolu en vue de maintenir le PCI en activité. On y constate que les résultats du Programme ont suffisamment d'applications sérieuses pour justifier l'entreprise. Ces applications sont notamment les suivantes :

- a) Toutes les comparaisons de pays à pays qui touchent le niveau des performances de l'économie;
- b) L'affectation rationnelle de ressources limitées telles que les quote-parts ou les droits de tirage du FMI;
- c) La détermination de taux de change appropriés pour les monnaies des pays qui ouvrent leur économie au commerce extérieur et à l'investissement étranger;
- d) Une meilleure compréhension des facteurs déterminants de la compétitivité internationale;

e) Une perspective nouvelle des rapports entre consommation, investissement et croissance économique.

26. Mais l'éventail des applications pour lesquelles on a fait appel aux résultats du PCI ne s'étend pas à des exemples aussi évident que la répartition des ressources financières restreintes affectées à la lutte contre la pauvreté ou à l'allocation de crédits conditionnels à l'équipement d'infrastructure sous l'égide de la Banque mondiale. Si ces applications figuraient au nombre des objectifs du Programme, les incertitudes concernant le devenir du PCI s'estomperaient, de même que le sentiment d'attachement et la volonté de participation des bureaux de statistique nationaux.

27. Certes, l'état actuel du Programme ne permet pas d'inscrire au nombre de ses objectifs la répartition de ressources restreintes. Nous seulement son manque d'actualité est-il déplorable, mais ses résultats ne sont généralement pas reçus avec la même confiance que des statistiques essentielles telles que l'indice des prix à la consommation ou le PIB des divers pays. Toutefois, la crédibilité et l'acceptabilité du Programme ne peuvent que s'améliorer si tous les participants – bureaux de statistique nationaux et services de statistique des institutions internationales – sont animés par un profond attachement à la qualité du PCI. Et cet attachement n'existera que si les applications du Programme constituent des raisons convaincantes d'appuyer le PCI.

28. Il existe un « cercle vertueux » qui semble avoir échappé à l'attention des gestionnaires du PCI. Le fait que les bureaux de statistique nationaux, de même que les autorités économiques nationales, n'accordent pas une importance primordiale aux objectifs du Programme prive celui-ci d'un appui essentiel. Les éléments constitutifs de la qualité du Programme – actualité, fiabilité des résultats, transparence des méthodes – sont gravement compromis par l'absence d'un tel appui. Mais cet appui fera défaut tant que les objectifs du Programme n'auront pas été nettement rehaussés, et ainsi de suite.

29. On s'arrêtera dans le rapport aux causes de la crise du PCI et l'on recommandera l'adoption d'un certain nombre de mesures visant à tirer le Programme du mauvais pas dans lequel il se trouve actuellement. Ces recommandations reposent sur l'hypothèse que les mesures seront prises graduellement et que l'appui apporté au PCI par les divers bureaux de statistique nationaux augmentera à mesure que sa qualité s'améliorera. Mais un certain nombre de mesures initiales s'imposent si l'on veut que le PCI ne reste pas en dehors du « cercle vertueux ». Ce sont notamment les suivantes :

a) La nomination d'un coordonnateur mondial chargé d'assurer un leadership vigoureux – un sens de la mission et un sentiment de confiance;

b) L'adoption immédiate de méthodes permettant d'actualiser plus rapidement les résultats du PCI, ne serait-ce que sur la base d'estimations préliminaires;

c) L'interrogation systématique des participants potentiels afin de s'assurer qu'ils ont une idée exacte de la portée du PCI, ainsi que de l'utilité et de l'importance potentielle (pour eux-mêmes en tant qu'autorités nationales) d'un tel programme bien géré;

d) La démonstration manifeste de la transparence des méthodes et des applications, accompagnée de la volonté de partager avec les participants les enseignements des succès et des échecs.

30. La communauté statistique internationale n'est pas connue pour sa propension à abandonner les programmes qui ne répondent pas à toutes les attentes initiales. Cette attitude est à la fois compréhensible et prudente. Mais elle présente de sérieux risques. Si le PCI ne reçoit pas un ferme appui et si l'on ne donne pas au Programme une nouvelle occasion de démontrer que ses résultats sont généralement utiles et instructifs, le pire serait de le laisser dépérir. Le présent rapport doit être considéré comme un argument longuement développé visant à empêcher le pire.

## II. EXAMEN DU PCI

### Quel est l'objet du PCI ?

31. On penserait à première vue que la question soulevée par le PCI est banale. Pour diverses raisons, on cherche à comparer les performances économiques d'un pays à celles d'un autre pays. Chaque pays ayant sa propre monnaie, il est nécessaire de convertir les chiffres d'une monnaie à l'autre pour comparer les grandeurs de même nature. Le taux de change est le facteur naturel de cette conversion. Mais les taux de change sont instables. Ils obéissent en partie aux anticipations touchant l'évolution à court terme du prix des actifs mais, à quelques exceptions près, tous les biens et services produits dans un pays ne sont pas l'objet d'échanges internationaux. 6/ C'est pourquoi on propose un facteur de conversion plus concret, défini comme le rapport entre le nombre d'unités monétaires du pays A nécessaires pour acheter dans le pays A la même quantité de biens et services que l'on pourrait acheter dans le pays B avec une unité monétaire du pays B.

32. Imaginons un univers très restreint formé de deux pays (l'Utopie et l'Ucronie) où n'existent que deux produits (hamburger et Coca-Cola). L'unité monétaire de l'Utopie est la « capsule » et celle de l'Ucronie la « salière ». Si l'on peut acheter en Utopie un hamburger et une bouteille de Coca-Cola pour une « capsule » alors que l'on doit déboursier trois « salières » pour effectuer le même achat en Ucronie, on peut conclure qu'il y a « parité de pouvoir d'achat » au taux de change 1 « capsule » = 3 « salières », quel que soit le taux de change observé sur le marché entre ces deux monnaies.

33. Cela revient simplement à dire que lorsque l'on exprime en termes de valeur le niveau de l'activité économique utopienne par rapport à l'Ucronie, il convient d'appliquer, jusqu'à nouvel avis (au cas où les prix relatifs évolueraient), un taux de conversion de trois pour un. L'emploi de ce facteur de conversion est totalement indépendant des anticipations concernant l'évolution du taux de change du marché entre la « capsule » et la « salière ».

---

6/ Sauf si le pays ou la zone considéré se livre essentiellement au commerce de transit, comme Hong Kong (Chine) ou Singapour, et même alors de nombreux services ne font pas l'objet d'échanges internationaux.



34. S'il est nécessaire, outre les comparaisons de prix, de dépouiller des informations concernant l'univers formé par l'Utopie et l'Ucronie, la règle à suivre consiste soit à exprimer toutes les grandeurs en « capsules » après avoir divisé par trois les grandeurs libellées en « salières » et réciproquement, soit à convertir les « capsules » et les « salières » en une tierce monnaie théorique, à condition de préserver le rapport 3/1 entre les deux monnaies nationales hypothétiques.

35. Si nous vivions dans un univers aussi simple, doté d'un nombre aussi limité de produits, et si les goûts et les techniques y étaient aussi uniformes et invariables, le problème des parités de pouvoir d'achat serait réglé une fois pour toutes. Mais ce n'est pas le cas. Dans l'univers où nous vivons, il existe de nombreux pays, une multiplicité de biens et de services, et les goûts et les techniques varient d'un pays à l'autre et évoluent dans le temps. Il n'est pas simple de décider de la composition d'un « panier » moyen de consommation – doit-il refléter les goûts de l'Utopie, de l'Ucronie ou d'un pays tiers, et dans l'affirmative lequel ? –, ni de garantir que les biens et services mis dans ce panier sont largement consommés dans chacun des pays comparés et sont à la fois comparables d'un pays à l'autre.

36. Il n'est pas simple non plus de définir la façon d'additionner des performances économiques exprimées dans des monnaies différentes. Diverses techniques ont été proposées qui donnent des résultats différents. Et il n'existe encore aucune théorie qui favorise sans ambiguïté telle méthode d'agrégation plutôt que telle autre, ni aucun corpus analytique qui explique comment les différences séparant les diverses agrégations évoluent dans le temps. De ce fait, la question de savoir comment comparer les performances économiques des pays au moyen d'un étalon commun n'a toujours pas reçu de réponse simple et convaincante, bien que l'on ait déployé beaucoup d'efforts dans l'espoir de mieux comprendre le problème et fait preuve d'une ingéniosité intellectuelle considérable afin d'éviter certains pièges redoutables.

37. En dépit des efforts et de l'ingéniosité qui ont été consacrés aux PPA par les auteurs et théoriciens, de sérieuses questions demeurent quant à la validité, à la fiabilité et à l'utilité des résultats. Ces questions ont trouvé leur expression chez les utilisateurs effectifs et potentiels des PPA et, à un autre niveau, chez ceux qui, à l'échelon national, produisent les données brutes nécessaires pour procéder aux comparaisons. Ces questions sont à l'origine du présent rapport.

#### Comment les comparaisons entrent-elles dans le discours quotidien ?

38. Les comparaisons internationales – et interrégionales – sont quasiment partie intégrante du discours quotidien. On dit qu'il est plus coûteux d'habiter New York que Mobile (Alabama), ou qu'il est moins cher de visiter Paris que Rome. Nous agissons en conséquence. Les institutions d'envergure internationale cherchent à rémunérer leur personnel de façon à compenser les différences de coût de la vie. Parfois, ces efforts ont un caractère résolument systématique. Ainsi, l'ONU applique une méthode élaborée afin de déterminer les différences de coût de la vie en menant des enquêtes périodiques dans différentes localités. Les services diplomatiques nationaux, animés des mêmes préoccupations, utilisent soit les données glanées par l'ONU soit les résultats de leur propres enquêtes. Statistique Canada procède à de telles enquêtes pour

le compte du gouvernement canadien. Les résultats sont jugés nécessaires pour assurer une certaine équité dans le barème des rémunérations versées aux fonctionnaires fédéraux canadiens en poste hors du pays. De nombreuses entreprises ayant leur siège au Canada et opérant dans d'autres pays consultent régulièrement Statistique Canada afin d'ajuster leurs propres systèmes de rémunération. Ce sont là autant d'exemples de comparaisons entre dépenses de consommation, réalisées dans le but d'ajuster les revenus en conséquence. Incidemment, des efforts du même ordre sont menés dans les grands pays où les conditions de vie varient considérablement d'une région à l'autre, en dépit d'une monnaie unique et de l'absence de tarifs intérieurs.

39. On dit aussi dans le langage courant que l'Utopie est un pays beaucoup plus riche que l'Ucronie, que A est pauvre mais pas aussi pauvre que B, et que C est au moins quatre fois plus productif que D. Certaines de ces affirmations ont un caractère éminemment impressionniste. D'autres vont plus loin, exigeant des preuves quantitatives à l'appui. Faute de mieux, cette preuve est donnée en appliquant les taux de change du marché. Mais la validité de ces taux se dégrade aisément dans l'espace et le temps. Dans de nombreux cas, dont certains concernent directement le débat sur la pauvreté, il existe de nombreux taux de change sur le marché, or les plus pertinents sont ceux que les autorités nationales voient du plus mauvais oeil. Dans d'autres cas, le taux est fixé arbitrairement car les échanges et les investissements internationaux sont fermement encadrés et le résultat de la conversion n'a aucun sens.

40. S'agissant des diverses monnaies qui ont récemment souffert d'un déclin rapide, il y a lieu de croire que l'application sans réserve des nouveaux taux de change établis par le marché tendrait à exagérer excessivement l'appauvrissement des pays émetteurs de ces monnaies. Il ne fait aucun doute que nul ne comparerait la production de biens et de services entre deux périodes différentes en se fondant sur ces taux.

41. À terme, les résultats du PCI nous permettent de nous prononcer ou peuvent servir à trancher entre des perceptions contradictoires. C'est pourquoi le débat qu'ils suscitent ne doit pas tellement porter sur leur droit à exister en principe mais plutôt sur la question de savoir si ces estimations sont suffisamment fines pour atteindre la plupart des objectifs visés. Il est légitime de se demander s'ils sont ou non plus utiles dans leur état actuel que les taux de change du marché, mais la réponse dépend pour beaucoup des décisions de politique que nous voulons étayer, des obstacles conceptuels qui restent à surmonter et des moyens que nous estimons devoir mettre à la disposition des responsables du PCI.

Pourquoi a-t-on demandé l'établissement du présent rapport ?

42. La Commission de statistique a débattu à maintes reprises la question de l'état du PCI. Pour résumer l'historique du Programme, 1/ celui-ci a été lancé en tant que projet basé sur la coopération entre l'Université de

---

1/ On trouvera un historique succinct du programme dans : Nations Unies, Manuel du Programme de comparaison internationale, Études méthodologiques, série F, n° 62 (Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.XVII.12), annexe 1.

Pennsylvanie et le Bureau de la statistique de l'ONU (comme il s'appelait alors). Le déroulement du projet a été marqué par six événements - ou phases -, dont le premier a commencé en 1968, et il a abouti en 1975 à la publication pionnière de résultats. 8/ À partir de la troisième phase, le projet a été promu au rang de « programme »; l'Université de Pennsylvanie a assumé un rôle consultatif plutôt que celui de co-animateur; et la périodicité des estimations de référence a été fixée à cinq ans. Dès la quatrième phase, le projet a été régionalisé et la direction centralisée qui avait caractérisé les phases précédentes a été abandonnée en faveur d'une coordination centrale. Le seul changement intervenu depuis lors a consisté à abandonner la périodicité de cinq ans, dans les faits sinon explicitement.

43. Entre la fin de la quatrième phase et la sixième phase, le Programme a été marqué par des performances inégales selon les régions, ainsi que par une augmentation notable du nombre de pays participants. Alors que les pays de l'Union européenne réussissaient quasiment à intégrer le Programme à leurs activités régulières et à le mettre en oeuvre sur une base annuelle, les avancées ont été plus sporadiques dans les autres parties du monde. Les pays membres de l'OCDE n'appartenant pas à l'Union européenne n'ont pas toujours participé avec grand enthousiasme. Même si le volet OCDE du Programme fait partie d'un calendrier régulier, la participation n'a jamais cessé d'être mise en question. La disproportion entre les ressources affectées à cet exercice et l'ampleur de la tâche à accomplir est le principal facteur qui compromet l'instauration d'une situation plus stable.

44. Outre ses difficultés financières chroniques, le projet a souffert d'une crédibilité limitée auprès d'un certain nombre de fournisseurs essentiels de données, tant pour ce qui est de ses fondements conceptuels que de son utilité et des détails pratiques relatifs à son exécution. Ce genre de critiques n'ayant encore reçu aucune réponse complète, la timidité des réactions a entretenu des doutes croissants quant à la valeur de l'entreprise. Ces doutes sont évidents dans le premier rapport d'une équipe spéciale restreinte formée par le Secrétariat avec mandat d'examiner les problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques. Le rapport a été présenté à la Commission de statistique lors de sa vingt-neuvième session, où celle-ci :

« A convenu de la nécessité de procéder à une évaluation du Programme de comparaison internationale (PCI) au niveau mondial, compte tenu des réserves suscitées chez certains États membres par la mise en oeuvre du programme et l'utilisation des résultats, et de trouver le moyen d'en rendre les données plus crédibles. La Commission a observé que le moment était bien choisi pour une évaluation... » 9/

---

8/ I. Kravis, A System of International Comparisons of Gross Product and Purchasing Power (Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1975).

9/ Documents officiels du Conseil économique et social, 1997, Supplément n° 4 (E/1997/24), alinéa 13 j).

La Commission a aussi suggéré que le comité directeur, lorsqu'il reverra le mandat concernant l'évaluation du PCI au niveau mondial :

« ... [tienne] compte des problèmes très particuliers que pose l'établissement de comparaisons entre les pays très développés et les pays en développement (tenant par exemple au choix des moyens propres à garantir que les articles retenus présentent des caractéristiques communes et soient représentatifs de l'ensemble des pays comparés) ». 10/

45. Le présent rapport n'est pas le seul en son genre mais le deuxième à paraître. Dans le but de scinder le problème en segments plus facilement maniables et parce que la situation ne touche pas uniformément tous les pays, le « monde du PCI » a été divisé en deux parties : les pays membres de l'OCDE et le reste du monde. Le fonctionnement du PCI dans la zone de l'OCDE est décrit dans le « rapport Castles », 11/ établi à la demande de l'OCDE et débattu lors d'une réunion sur les parités de pouvoir d'achat, qui s'est tenue à l'appel de l'OCDE en novembre 1997. La situation concernant le reste du monde est traitée ci-après. Le présent rapport se réfère à certaines des conclusions et recommandations du rapport Castles, publié il y a près d'un an. On examinera également à l'appendice II\* ce en quoi les recommandations pour les pays extérieurs à l'OCDE diffèrent des conclusions et avis figurant dans le rapport Castles.

### III. CE QU'EST LE PRÉSENT RAPPORT ET CE QU'IL N'EST PAS — ÉTUDES EXISTANTES ET PROBLÈMES IDENTIFIÉS

46. En dépit de leur apparente simplicité, l'organisation et la gestion d'estimations de référence valables pour le PCI posent des problèmes redoutables. On comprend donc pourquoi en 1993 le groupe d'experts a longuement débattu diverses options de remplacement pour alléger le fardeau résultant d'une périodicité de cinq ans. Il eût été surprenant que cet exercice aboutisse à des solutions concrètes et surtout à des solutions qui dissipent les préoccupations touchant l'utilité du Programme et qui, en un même temps, simplifient considérablement la pratique actuelle. En raison des origines du Programme et de sa carence chronique de base financière solide, de nombreuses autres façons de procéder ont été proposées, non seulement dans la documentation produite dans le cadre de la gestion des organisations internationales, mais aussi dans des travaux théoriques.

---

10/ Ibid., alinéa 13 l).

11/ Ian Castles, « Review of the OECD-Eurostat PPP Program » (Paris, OCDE), document STD/PPP(97)5.

\* Les appendices du présent rapport peuvent être consultés sous forme électronique (en anglais) à l'adresse suivante : [www.un.org/Depts/unsd](http://www.un.org/Depts/unsd).

47. Il existe donc un grand nombre d'études traitant des caractéristiques propres aux différents systèmes d'agrégation employés jusqu'ici et contenant des propositions en vue de l'adoption de fonctions d'agrégation plus élaborées. 12/ Les décentrages introduits par les diverses options possibles en matière d'agrégation et d'imputation font l'objet d'une aussi vaste bibliographie. À sa vingt-cinquième session, la Commission de statistique a demandé que soit élaboré un manuel sur le PCI comme moyen effectif de tenir les fournisseurs de données de base au courant des progrès théoriques qui sous-tendent le Programme. C'est ainsi qu'a été établi le Manuel du Programme de comparaison internationale 13/ qui présente clairement les principales méthodes pour l'imputation et l'agrégation des données de base. Le présent rapport n'a pas pour objet de contribuer à cette présentation, surtout parce que là n'est pas le point le plus faible du Programme.

48. Il semble que deux éléments du PCI ont été négligés ou n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritent. L'un est l'organisation matérielle de la collecte et du redressement des données de base, l'autre est la forme sous laquelle les résultats devraient être diffusés. L'hypothèse fondamentale qui explique l'absence d'orientations en matière de redressement des données est sans doute que les avis donnés à l'échelon international devraient traiter de questions familières aux bureaux de statistique nationaux. On comprend moins pourquoi la méthode la plus efficace pour diffuser les résultats n'a pas fait l'objet d'une réflexion plus approfondie. Ces deux questions sont abordées de façon relativement détaillée ci-dessous.

49. Dans le présent rapport, on cherchera essentiellement à traiter d'un petit nombre de questions clefs qui ont été posées lors de la réunion de 1998 du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination de la Commission de statistique :

---

12/ Voir : R. J. Hill, « Comparing price levels and living standards across the ESCAP countries using spanning trees and other aggregation methods » (Beijing, 1997).

13/ Nations Unies, Manuel du Programme de comparaison internationale, Études méthodologiques, Série F, n° 62 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.XVII.12). Bien que le Manuel soit surtout conçu pour servir de guide aux fournisseurs de données de base, aucun des bureaux de statistique nationaux interrogés ne semblait au courant de son existence.

Quatre questions fondamentales a/

1. Pourquoi existe-t-il un malaise au sujet du PCI ?
2. Pourquoi le processus adopté pour estimer les PPA n'inspire-t-il pas confiance ?
3. Pourquoi ne prête-t-on aucune attention aux résultats du PCI ?
4. Pourquoi existe-t-il une documentation aussi vaste sur l'agrégation alors que si peu d'articles sont consacrés aux techniques de base de l'estimation ?

---

a/ Ces questions résument, sous forme de paraphrases, des arguments critiques soulevés à diverses reprises pendant les sessions de la Commission : la question 1 a été soulevée par Tim Holt; la question 2 découle d'une observation de Bill McLennan; la question 3 a été posée par Ivan Felled à la vingt-sixième session de la Commission; et la question 4 se fonde sur une observation officieuse de Michael Ward. L'auteur considère que ces questions expriment de façon optimale les réserves qu'éprouvent les bureaux de statistique nationaux à l'égard du Programme

50. La première de ces questions est d'ordre suffisamment général pour qu'on puisse dire que le présent rapport est consacré à l'analyse des causes du malaise. Quant à la deuxième, elle touche probablement au fait qu'il n'existe aucun processus documenté ni aucune attribution définie des rôles et responsabilités. Quelques sections du présent rapports sont consacrés aux moyens qui permettraient de systématiser et d'explicitier plus nettement le processus. On interprète la troisième question comme révélatrice du dilemme créé par la médiocrité des politiques de diffusion. Soit les problèmes sur lesquels les PPA sont censées faire la lumière n'ont aucune importance aux yeux des utilisateurs potentiels (comme en témoigne leur manque de réaction) soit – si l'offre doit créer sa propre demande – les résultats du Programme ont si mal été présentés que leurs utilisateurs potentiels ne sont pas conscients de leur importance. On décrit plus loin les capacités qu'il conviendrait de créer sur le court terme pour tester l'hypothèse selon laquelle les utilisateurs effectifs ont besoin de statistiques ajustées en fonction des PPA pour faciliter la solution de problèmes effectifs. La dernière des questions ci-dessus concerne un défaut classique du PCI. Le débat technique s'articule sur la façon d'agrèger les données élémentaires, mais on n'a porté qu'une attention relativement modeste aux erreurs et aux pièges inhérents à la collecte des données. Cela est sans doute lié au fait que les participants au débat sont essentiellement des spécialistes de l'économie appliquée et des praticiens de la comptabilité nationale alors que les travaux de collecte et de dépouillement sont confiés à des statisticiens pour qui la qualité et l'utilisation des résultats ultimes ne sont pas des enjeux. On tentera d'établir ci-après un meilleur équilibre en abordant de façon nettement plus détaillée les questions qui touchent l'« estimation ».

## IV. POURQUOI EXISTE-T-IL UN « MALAISE » AU SUJET DU PCI

Le PCI se justifie-t-il compte tenu de ses applications ?

51. Les applications du projet PPA justifient son existence au niveau actuel de son budget et, comme on le verra plus loin, il exige une augmentation importante des dépenses. L'augmentation de son budget devant également être supportée par les pays participants, on trouvera dans le présent rapport plusieurs moyens éventuels de mobiliser et d'organiser leur appui.

Poser la question en sens inverse

Une certaine ironie émane des questions posées quant à la validité et à l'utilité du PCI. Par exemple, le rapport sur le PCI pour la région de la Commission de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) révèle qu'à une exception près l'ordre des pays membres reste essentiellement inchangé en ce qui concerne la demande finale lorsque l'on passe des taux de change du marché aux PPA. La question suivante se pose donc : si aucune proposition analytique importante ne change, pourquoi prendre la peine de procéder à des ajustements en fonction des PPA plutôt que d'employer les taux de change après en avoir éliminé les fluctuations stochastiques au moyen de moyennes mobiles réalistes ? Après la première guerre mondiale et le bouleversement du système des changes internationaux qui en a résulté, la question avait été posée en sens inverse : doit-on se soucier des taux de change si l'on possède des renseignements concernant le pouvoir d'achat ? Ainsi, pour déterminer le taux de change à adopter, la solution consistait à faire un usage judicieux des pouvoirs d'achats comparatifs et de parvenir au plus tôt au niveau optimal (voir : J. M. Keynes, Tract on Monetary Reform, chap. 3). On partait du principe que même si le marché trouvait finalement le taux optimal, le processus aboutissant à ce taux était politiquement intolérable. Par conséquent, la prudence exigeait de comparer les pouvoirs d'achat et, sur cette base, d'adopter des taux de change provisoires en laissant aux marchés le soin de déterminer à terme le taux optimal. Dans son article intitulé « Economic consequences of Mr. Churchill », Keynes démontre ce qu'il en a coûté de ne pas tenir compte des PPA relatives lorsque l'on a voulu rétablir la livre sterling à son niveau d'avant-guerre.

Il ne faut pas s'étonner qu'après l'effondrement du régime soviétique, les républiques de l'ex-URSS, et surtout les pays d'Europe centrale et orientale qui avaient fait partie du bloc, aient trouvé une indispensable première approximation de leurs nouveaux taux de change dans des calculs de PPA déjà réalisés.

52. Parmi les applications qui ont été identifiées, les plus sérieuses semblent être les suivantes :

a) La possibilité de procéder entre pays à des comparaisons portant sur les niveaux de dépense. Il aurait été totalement futile d'avoir passé la plus grande partie des années 80 à détailler minutieusement le cadre d'un système international de comptabilité nationale en vue de garantir la comparabilité d'un pays à l'autre si nous nous privions aujourd'hui du droit de comparer les niveaux des performances économiques en l'absence de monnaie commune;

b) La nécessité de prendre en compte, dans la répartition de fonds limités, d'éléments autres que ceux qui sont liés au taux de change du marché. Par exemple, quel que soit le régime administratif en place, peut-on se permettre, pour déterminer l'accès au crédit, de ne pas tenir compte des variables économiques ajustées en fonction des PPA ?

Les applications administratives et opérationnelles  
sont-elles trop sérieuses

C'est là une question délicate. Ainsi, le Manuel du Programme de comparaison internationale reste ambigu et, en définitive, ne donne aucune orientation et ne propose aucun moyen de progresser :

« Au niveau mondial en général, les résultats du PCI n'ont pas été utilisés pour les contributions au sein de l'Organisation des Nations Unies, ou pour les taux des prêts concessionnels de la Banque mondiale. Cela tient principalement au fait que le système opérationnel de ces deux institutions était déjà en place avant que le PCI ne voie le jour, si bien qu'elles ont naturellement été peu enclines à y apporter des modifications dès que de meilleures estimations sont devenues disponibles. De plus, les estimations de référence étaient le plus souvent disponibles avec plusieurs années de retard et ne couvraient qu'une partie des pays présentant un intérêt pour l'Organisation des Nations Unies ou la Banque mondiale. Lors de sessions récentes, la Commission de statistique a adopté la position selon laquelle les résultats du PCI ne seraient pas utilisés à des fins administratives à l'échelon mondial. » a/

Pourquoi pas ? Lorsque l'on établit une statistique, on ne doit pas chercher à la rendre si pure que son objectivité soit indéniable mais qu'elle ne trouve aucune application pratique. Les motifs proposés dans le Manuel sont conjoncturels. Les systèmes d'évaluation existants devraient s'étioler et, pour s'assainir, le PCI il doit produire des résultats en temps utile. La question des applications opérationnelles doit-elle être débattue à ce stade ? De toute évidence, un débat plus large s'impose. En dépit de la position adoptée par la Banque mondiale, b/ qui assure aux pays que les PPA ne sont pas utilisées à des fins administratives (ce qui est officiellement



exact), on imagine difficilement comment on pourrait continuer à les ignorer entièrement lorsqu'il est nécessaire de trancher un cas douteux.

---

a/ Voir : Manuel du Programme de comparaison internationale, Études méthodologiques, Série F n° 62 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.92.XVII.12), par. 36.

b/ S. Ahmad, « The International Comparison Programme (ICP): what is it and where does it stand now? » (Beijing, 1997)

c) Une meilleure compréhension des relations entre les variables relatives à la croissance économique (PIB, productivité, formation de capital). Cela est important non seulement pour mieux appréhender les mécanismes de la croissance à long terme, mais aussi parce que cette question présente un intérêt général pour les responsables des politiques publiques, particulièrement ceux des pays dont l'économie est en développement, qui cherchent à s'orienter en comparant leur situation à celle de pays similaires ou de pays au même stade de développement;

#### Un test de la qualité des PPA : estimations du PIB par habitant

Summers et Heston sont les seuls qui, dans une communication présentée il y a un an à un séminaire sur le PCI qui s'est tenu à Beijing, a/ ont posé la question essentielle suivante (et y ont répondu) :

« ...des PPA exactes sont indubitablement préférables aux taux de change pour les conversions visant à comparer le produit, mais il se peut que les PPA estimatives dont on dispose dans le cadre du PCI soient d'une qualité si médiocre qu'elles donnent une estimation moins précise des PPA effectives que les taux de change ».\* Les auteurs citent une célèbre étude sur l'expansion économique comparée b/ qui comprend les résultats obtenus en faisant la régression de la croissance du PIB dans un certain nombre de variables en utilisant tour à tour les taux de changes et les PPA disponibles. Ils concluent que « les régressions préfèrent nettement la version Summers-Heston du niveau du PIB réel ».\*

---

a/ R. Summers et A. Heston, « Use of ICP results: a note on estimates of GDP per capita », Beijing, 1997.

b/ R. J. Barro et X. Sala i Martin, Economic Growth (McGraw-Hill, 1994)

\* Traduction française non officielle.